

## Formulaire -- Choix du parrain

### But du système de parrainage

Le but du système de parrainage est de permettre à l'étudiant(e) d'avoir une opinion extérieure sur son travail scientifique et le cheminement de ses études. Ce système permet également à l'étudiant(e) de se faire connaître par d'autres chercheurs que son directeur de recherche, ce qui pourrait s'avérer utile lors de demandes de bourses par exemple. Finalement, en cas de problèmes entre l'étudiant(e) et son directeur de recherche, l'étudiant(e) peut rencontrer son parrain pour obtenir un avis indépendant. La rencontre du parrain ne remplace en aucun temps la discussion – rencontre entre l'étudiant(e) et son directeur.

### Procédures

Avant son inscription à la maîtrise, l'étudiant(e) et son directeur désignent un professeur/chercheur comme parrain qui l'accompagnera durant ses études. Le parrain ne doit pas être un trop proche collaborateur du directeur de recherche. Le choix du parrain doit être accepté par le comité des études supérieures.

L'étudiant(e) et son directeur de recherche proposent :

Nom du parrain : \_\_\_\_\_

Le parrain a accepté de rencontrer l'étudiant(e)

L'étudiant s'engage à rencontrer son parrain une fois l'an à la session  
Été                                  Automne                                  Hiver

Noms et Signatures :

Étudiant(e) : \_\_\_\_\_  
(lettres moulées)                                  (Signature)

Directeur de recherche : \_\_\_\_\_  
(lettres moulées)                                  (Signature)

Responsable des Études supérieures : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_